# Ifrési

## Institut Fédératif de Recherche sur les Économies et les Sociétés Industrielles

Centre National de la Recherche Scientifique Universités de Lille 1, Lille 2, Lille 3, Fupl, Uvhc

# Annexes au Bilan 1989-1993 et au Projet 1994-1997

Données Financières 1990-1993 et Demandes 1994-1997 Personnel I.T.A. et Locaux : Demandes 1994-1997

### Sections du Comité National du CNRS

- 33: Formation du monde moderne
- 36 : Sociologie Normes et Règles
- 37 : Economie et Société
- 40 : Politique Pouvoir Organisation

## Institut Fédératif de Recherche sur les Économies et les Sociétés Industrielles

# Annexes au Bilan 1989-1993 et au Projet 1994-1997

Données Financières 1990-1993 et Demandes 1994-1997 Personnel I.T.A. et Locaux : Demandes 1994-1997

### **SOMMAIRE**

1. Données financières 1990-1993	2
- Rappel sur le financement de la rénovation du bâtiment de l'IFRESI	2
- Les ressources pour rémunération de chercheurs étrangers en séjour de longue durée	2
- Ressources collectives notifiées au niveau fédéral de l'IFRESI	3
- Ressources et dépenses collectives par type d'affectation	4
2) Budget prévisionnel et moyens financiers demandés au CNRS	6
3) Personnels ITA	7
4) Locaux	8

### 1. DONNÉES FINANCIÈRES 1990-1993

#### Avertissement

Les données financières reportées ci-après portent sur les moyens collectifs disponibles spécifiquement au niveau fédéral de l'IFRESI.

Les contrats qui apparaissent au niveau de chacun des laboratoires participant à la Fédération, avec localisation chez différents agents comptables, ne sont pas reportés ici. Il en va de même pour les moyens collectifs de ces laboratoires financés en particulier par le CNRS et par la Direction de la Recherche et des Études Doctorales de l'Enseignement Supérieur.

### A) RAPPEL SUR LE FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE L'IFRESI

Le bâtiment qui a été mis à disposition de l'IFRESI à partir de juin 1990 provient de la Ville de Lille qui l'a cédé pour le franc symbolique à la Région Nord-Pas de Calais. Il a été rénové et étendu grâce à un investissement de 15 millions de francs (dont 3 pour l'équipement) cofinancé à 50-50 par le CNRS et le Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

## B) LES RESSOURCES POUR RÉMUNÉRATION DE CHERCHEURS ÉTRANGERS EN SÉJOUR DE LONGUE DURÉE A L'IFRESI

Au cours de la dernière période, l'IFRESI a engagé un effort de longue durée pour franchir une étape nouvelle dans l'insertion internationale de ses recherches et dans les coopérations avec les laboratoires de pays étrangers.

Dans cette optique, l'accent a été mis sur la circulation internationale des post-doctorants. Le tableau 1 indique les moyens qui ont pu être mobilisés pour l'accueil de post-doctorants et autres chercheurs étrangers à l'IFRESI (sans reprendre ici les moyens mobilisés en 1992-93 pour deux post-doctorants de l'IFRESI actuellement à l'étranger sur bourse FNEGE et CNRS).

Tableau 1 Ressources pour rémunération de chercheurs étrangers en séjour de longue durée à l'IFRESI

En mois de salaire	<del> </del>			
	1990	1991	1992	1993
Postes MRE et autres Ministères Français			17	19
Postes rouges CNRS				4
Communauté Européenne (1)				17
Conseil Régional N/PdC (2)				5
Postes d'accueil sur bourses étrangères			7	-
Total			24	45

<sup>(1)</sup> Part 93 du contrat CHM/CEE (1993-1994) comprenant 46 mois (1146 KF pour salaires et frais de recherche associés, hors frais d'accueil portés dans le tableau 2)

<sup>(2)</sup> Prise en charge de 11 mois de salaire avec charges pour un montant de 228 KF.

### C) RESSOURCES COLLECTIVES NOTIFIÉES AU NIVEAU FÉDÉRAL DE L'IFRESI

Les ressources totales notifiées au niveau fédéral de l'IFRESI chacune des années 1990 à 1993 se situent à des niveaux relativement proches les uns des autres, mais elles correspondent à des situations différentes. En 1990, on se trouve dans une phase marquée par l'équipement initial de l'IFRESI, en 1993 dans une phase de montée en régime des opérations de recherche.

Nota: Les données portées en italiques dans la colonne 1993 du tableau ci-dessous correspondent à des ressources attendues, mais non encore reçues à la fin juin 1993. Les dates de réception dans le cours de l'année ont une incidence importante en termes de trésorerie; elles génèrent des reports nécessaires d'une année sur l'autre.

Tableau 2

Ressources collectives notifiées au niveau fédéral de l'IFRESI au cours des exercices 1990 à 1993

En KF HT (avant annulations budgétaires pour 1993)

En KF H1 (avant annulations budgetaires pour 1993)				
	1990	1991	1992	1993
CNRS (1)				
Solde équipement initial des locaux	995			
Soutien de base (y compris infrastructure)	308	473	470	495
Opérations de recherche, Contrat de Plan 89-93		348	416	416
Informatique distribuée		0.0	180	710
Opération structurante Pirttem	83	155	55	
Vacations	4		50	
Soutien rencontres	19			
Sous-total CNRS	1409	976	1171	911
Enseignement Supérieur				
Infrastructure Dred	225	236	270	270
Fonctionnement Dred	100	225	236	236
Équipement et moyens de calcul Dred	300	200	150	150
Équipement Contrat de Plan 89-93 Minist. Rech-Dred	200	200	200	200
Universités Nord-Pas de Calais	25	25	25	25
Sous-total Enseignement Supérieur	850	886	881	881
Conseil Régional N/PdC			:	
Opérations de recherche, Contrat de Plan 89-93		295	443	460
Soutien de rencontres		25		40
Sous-total Conseil Régional N/PdC		320	443	500
Communauté Européenne	1		400	
Équipement FEDER			168	400
Capital Humain et Mobilité (frais d'accueil hors salaires)			100	106
Sous-total Communauté Européenn	<del> </del>		168	106
TOTAL GÉNÉRAL	2259	2182	2663	2398

# D) RESSOURCES ET DÉPENSES COLLECTIVES AU NIVEAU FÉDÉRAL DE L'IFRESI PAR TYPE D'AFFECTATION FINALE

Le tableau 3 indique l'équilibre entre ressources et dépenses collectives au niveau fédéral de l'IFRESI par type d'affectation finale, c'est à dire après que soient intervenues relativement aux notifications initiales certaines réaffectations possibles à partir des crédits de fonctionnement.

Sur le fond, la même remarque que celle indiquée dans le point C précédent peut être faite : la structure des dépenses reflète la montée en régime des opérations de recherche de l'IFRESI.

Quant aux reports d'une année sur l'autre, ils tiennent pour l'essentiel aux facteurs suivants:

- Provisions nécessaires à constituer en fin d'année n en vue d'assurer le début de l'année suivante en attendant les nouvelles notifications notamment pour les dépenses d'infrastructure (électricité, chauffage, téléphone, etc...) et de fonctionnement
- Souci de rationalité dans les dépenses d'équipement lorsque les crédits s'avèrent disponibles très tard dans l'année (et de façon mal prévisible)
- Financements d'opérations de recherche à cheval sur deux années et questions de trésorerie liées (par exemple, la partie financée par le Conseil Régional des opérations de recherche au titre du Contrat de Plan donne lieu à une décision une année donnée cela se reflète dans les ressources portées dans les tableaux 2 et 3 mais les versements correspondants sont échelonnés sur deux années, sans d'ailleurs possibilité d'avance complète de trésorerie par la Délégation Régionale).

Pour ces différentes raisons, les reports prévus de 1993 à 1994 nous paraissent correspondre, avec la montée en régime de l'IFRESI, à un niveau minimal.

### Tableau 3

## Ressources et dépenses collectives par type d'affectation finale Niveau fédéral de l'IFRESI. Exercices 1990 à 1993

Prévisionnel pour 1993, après prise en compte des annulations budgétaires

En KF HT

En KF HT			,		<del>-</del>			
		1990		1991		1992_	1	1993
					ĺ			
EQUIPEMENT	Ī		l					
Ressources dont		2234		714	1	1335	1	100
Report de l'année n-1		937		314		232		403
Ressources de l'année après réaffect. dont	1	1297		400		1103		697
Ressources de base	300		200		350		350	
Ressources exceptionnelles	997		200		403		ļ	
Transfert d'affectation					350		347	
Dépenses	1	1920		482		932	1	1000
Report pour n+1		314		232		403_		100
	1							
INFRASTRUCTURE								
Ressources dont		365		572		666		705
Report de l'année n-1						i	l	89
Ressources de l'année après réaffect. dont		365		572		666		616
Versement au titre de l'année n-1			225		236			
Ressources de base	280		300		430	,	435	
Ressources exceptionnelles			•					
Transfert d'affectation	85		47				181	
Dépenses		365		572		577		605
Report pour n+1				_		89		100
VACATIONS								
Ressources dont		4				55		
Affectation initiale	4				50			
Transfert d'affectation					5			
Dépenses		4				55		
FONCTIONNEMENT								
Ressources dont		578		729		616		442
Report de l'année n-1		472		266		354		364
Ressources de l'année après réaffect. dont	l	106		463		262		78
Ressources de base	175		508		546		566	
Ressources exceptionnelles	16		2		71		40	
Transfert d'affectation	-85		-47		-355		-528	
Dépenses		312		375		252		350
Report pour n+1		266		354		364_	<u> </u>	92
OPERATIONS CONTRAT DE PLAN			l					
Ressources dont				632		811		996
Report de l'année n-1	1			002		160		315
Ressources de l'année				632		651		681
Dépenses				472		496		646
Report pour n+1	}			160		315		350
HOPOIL POUL HTT	1		<u> </u>	100		010	1	550

### 2. BUDGET PRÉVISIONNEL ET MOYENS FINANCIERS DEMANDÉS GLOBALEMENT AU CNRS POUR 1994-1997

Des éléments de programmation budgétaire sont en principe acquis pour 1994 et 1995 au titre du "Quadriennal Recherche" 1992 - 1995 avec la Direction de la Recherche et des Études Doctorales de l'Enseignement Supérieur (l'Université de Lille 1 "portant" dans son quadriennal la rubrique IFRESI). Ces éléments sont, par année, les suivants :

Infrastructure en KF T.T.C.:
Fonctionnement en KF T.T.C.:
Équipements et moyens de calcul en KF H.T.:
150

L'ensemble de ces éléments convertis en KF H.T. correspond à un montant annuel de 656 KF H.T.. On a supposé que ce qui était en principe acquis pour 1994 et 1995 serait prolongé en 1996 et 1997.

Par ailleurs, l'IFRESI a perçu jusqu'en 1993, au titre du Contrat de Plan 1989-1993, 200 KF H.T. par an d'équipement versés par la DRED, après instruction du MRE. Les demandes de l'IFRESI pour le Contrat de Plan 1994-1998 comportent, sans préjuger du mécanisme de financement, une demande de reconduction de cette rubrique avec un montant porté à 300 KF H.T. par an à des fins de jouvence du matériel informatique et de constitution d'un centre de pré-impression. On a supposé que cette demande aboutirait pour calculer un montant concernant la période 1994-1997.

On a par ailleurs supposé que l'apport des cinq Universités dont les formations sont unités constitutives de l'IFRESI pourrait être de 44 KF par an.

En ce qui concerne la demande adressée au CNRS au titre du soutien de base 1994-1997, elle correspond à une globalisation de moyens accordés en 1993 et les années précédentes sous deux formes :

- soutien de base stricto sensu
- AI "Participation du Département SHS au Contrat de Plan État Région Nord Pas de Calais 1989-1993, cette AI versée par le CNRS donnant lieu à un doublement par le Conseil Régional.

En adressant au CNRS pour 1994-1997 une demande globalisée de 1000 KF H.T. par an (demande qui se compare aux 911 KF H.T. de 1993 avant annulations budgétaires), on ne préjuge pas de ce que serait la répartition exacte avec la partie qui pourrait être contractualisée dans le cadre du Contrat de Plan 1994-1998 en comportant un doublement par le Conseil Régional Nord - Pas de Calais. Toutefois dans l'établissement d'un budget prévisionnel d'ensemble, et de façon cohérente avec les demandes formulées par l'IFRESI lors de la phase préparatoire à la négociation du Contrat de Plan 1994-1998, on a supposé un apport du Conseil Régional de 600 KF T.T.C. par an, soit 506 KF H.T. par an, c'est à dire 2024 KF H.T. sur les années 1994-1997 du Contrat de Plan 1994-1998.

Nota: Le développement de financements continuera à être cherché du côté de la Communauté Européenne en liaison avec des séjours de longue durée de chercheurs étrangers insérés dans les programmes de recherche de l'IFRESI. Mais on ne préjuge pas ici des montants exacts qui pourraient être obtenus, l'hypothèse étant que ressources et dépenses liées à cet accueil s'équilibreraient.

Tableau 4

Demandes de financements CNRS, Direction de la Recherche de l'Enseignement Supérieur,
Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Universités. Période 1994-1997

CNRS	4000
DRED 94-95 extrapolé + Hypo. Universités et Équipement futur Contrat de Plan	4000
Conseil Régional Nord-Pas de Calais	2024
Total	10024

## 3. PERSONNELS ITA

### A) NIVEAU FÉDÉRAL DE L'IFRESI - SITUATION ACTUELLE

	CNRS	Autres (1)	Total
Ingénieurs	4		4
Techniciens et Administratifs	4	1	5
Total	8	1	9

<sup>(1)</sup> Équivalent poste assuré par plusieurs personnes sur des formules de type Contrat Emploi-Solidarité

## B) PERSONNELS SUPPLÉMENTAIRES SOUHAITES

	CNRS	Autres	Total
Ingénieurs	2		2
Techniciens et Administratifs	2		2
Total	4		4

### 4. LOCAUX

### A) SITUATION ACTUELLE

Institut Fédératif de Recherche sur les Économies et les Sociétés Industrielles Adresse:

(IFRESI.)

2, rue des Canonniers

59800 Lille

Téléphone:

20-12-58-30

Télécopie:

20-12-58-31

Nombre de m2 utiles occupés par l'unité: 1495 m2

### Répartition des m2 utiles par principales catégories de locaux:

Total	1495
-	
- Appartement de gardiennage et rangement	90
- Couloirs et circulation	492
- Bureaux chercheurs	533
- Salles de réunion	160
- Services	105
- Administration	115

### B) DEMANDE DE LOCAUX SUPPLÉMENTAIRES

L'IFRESI présente à différentes institutions une demande pour disposer, au cours de la période 1994-1997, de 600 m2 supplémentaires au sein de l'îlot "Souham", lieu de localisation de son bâtiment (pour les explications voir la première partie du rapport p° 7 à 9).